PRÉFÈTE
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
SUD-OUEST
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat Général pour l'Administration
du Ministère de l'Intérieur
du Sud-Ouest

RÈGLEMENT DE CONSULTATION

Marché public de travaux

Marché passé par procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique

Remplacement des postes haute tension de la DZCRS de Cenon (33)

SGAMI33-2020-62-TX

Date et heure limites de remise des offres

Jeudi 17 septembre 2020 à 12h00

SOMMAIRE

1 - Identification de l'organisme acheteur....3

2 – Objet de la consultation....3

3 – Description de la consultation....3

4 – Conditions et étendue de la consultation....3

4.1 Condition de la consultation....3
4.2 Allotissement....3
4.3 Visite du site....3
4.4 Nomenclature....4
4.5 Durée du marché – Délai d'exécution....4
4.6 Tranches optionnelles....4
4.7 Variantes....4
4.7.1 À l'initiative du candidat (facultative)....4
4.7.2 À l'initiative du pouvoir adjudicateur (obligatoire)....4
4.8 Mode de règlement du marché et modalités de financement....4
4.9 Avance....5
4.10 Prestations similaires....5

5 – Dossier de consultation....5

5-1 Composition du dossier de consultation....5
5-2 Questions/réponses....5
5-3 Complément au dossier....5
5-4 Retrait du dossier....6

6 – Présentation des candidatures et des offres....6

6-1 Date limite de réception des offres....6
6-2 Délai de validité des offres....6
6-3 Présentation et contenu des candidatures....7
6-4 Documents à produire pour les offres....8

7 – Critères d'évaluation des offres – Négociations....8

7.1 Critères de sélection des offres....8
7.2 Négociation avec les candidats....8

8 – Condition de dépôt des offres....9

10 – Renseignements complémentaires....9

11 – Voies de recours....9

1 - Identification de l'organisme acheteur

Nom de l'organisme : **Ministère de l'Intérieur** **S**ecrétariat **G**énéral pour l'**A**dministration du **M**inistère de l'**I**ntérieur **SGAMI SUD-OUEST**	**Pouvoir Adjudicateur :** Le Préfet Délégué pour la Défense et la Sécurité de la Zone Sud-Ouest
Adresse : 89, Cours Dupré de Saint-Maur	**Code postal :** 33041
Ville : Bordeaux Cedex	**Pays :** FRANCE
Téléphone : 05.56.99.77.45	**Adresse de courrier électronique :** melanie.ledan@interieur.gouv.fr

2 – Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la réalisation de travaux de remplacement des postes haute tension à la DZCRS à Cenon (33).

3 – Description de la consultation

L'opération consiste à remplacer les postes haute tension privés par deux alimentations basse tension publique. Ces alimentations desserviront deux nouveaux Tableau Général Basse Tension (TGBT) secourus chacun par leur groupe électrogène.

Lieux d'exécution des travaux :

Direction Zonale des CRS
Petit chemin de Camparian
33150 CENON

La description des travaux et leurs spécifications techniques sont indiquées dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joints au présent dossier de consultation des entreprises (DCE).

4 – Conditions et étendue de la consultation

4.1 Condition de la consultation

Cette consultation est lancée selon une procédure adaptée en application des articles R.2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

4.2 Allotissement

Conformément aux dispositions de l'article L2113-11 du code de la commande publique, le présent marché n'est pas alloti. Le découpage en lot augmenterait la difficulté technique et le prix de cette prestation.

4.3 Visite du site

La visite du site est **obligatoire.**

Elle fera **impérativement** l'objet d'une demande de rendez-vous (48h avant) auprès de :

Mme Sophie HUMBERT
Chargé de projet
SGAMI Sud-Ouest – Direction de l'Immobilier
Bureau zonal des Affaires Immobilières
Tél. : 05-35-00-74-82 / Portable : 06-33-90-10-77

M. Sébastien DUPUY
Chargé de projet
SGAMI Sud-Ouest – Direction de l'Immobilier
Bureau zonal des Affaires Immobilières
Tél. : 05-35-00-74-86 / Portable : 06-33-90-10-09

Aucune réponse aux questions techniques ou administratives ne sera fournie lors des visites. Ces dernières devront être transmises suivant les dispositions de l'article 5.2 du présent règlement de consultation.

Dès la prise de rendez-vous, les candidats devront au préalable informer des noms, prénoms, date de naissance et lieux de naissance du personnel qui effectuera la visite.

Cette visite n'est pas un audit et ne pourra en aucun cas être rémunérée.

En cas de force majeure, l'administration se réserve le droit de déplacer les dates de visite.

4.4 Nomenclature

Classification CPV Principal	Intitulé
45315400-2	Installations haute tension

4.5 Durée du marché – Délai d'exécution

Le délai prévisionnel des travaux est de 6 mois incluant la période de préparation (1 mois), à compter de la date indiquée dans l'ordre de service – notifié à l'entreprise – de démarrage des travaux.

La date prévisionnelle de **début d'exécution** est : **début novembre 2020**
Cette date est indicative et n'a pas de valeur contractuelle.

4.6 Tranches optionnelles

Sans Objet

4.7 Variantes

4.7.1 À l'initiative du candidat (facultative)

Conformément à l'article R.2151-8 à R.2151-11 du code de la commande publique, ce type de variante est accepté **uniquement** sur le poste relatif à la mise en place d'un local TGBT préfabriqué zone Ouest.
Les entreprises ont donc la possibilité de présenter éventuellement en plus de l'offre de base une offre variante, en complétant et signant l'acte d'engagement (offre variante) ainsi que la DPGF adaptée à leur offre variante.

Conditions à respecter pour la présentation des variantes :
- présentation des variantes **uniquement sur le poste relatif à la mise en place d'un local TGBT préfabriqué zone Ouest** sous réserve qu'elles apportent une plus-value technique et/ou financière ;
- respect des exigences du descriptif de base et la réglementation en vigueur.

4.7.2 À l'initiative du pouvoir adjudicateur (obligatoire)

Conformément aux dispositions des articles R.2151-8 à R.2151-11 du code de la commande publique, une variante est exigée.
Elle concerne la réalisation de deux appentis sur les dalles des groupes électrogènes permettant de les protéger des intempéries.

4.8 Mode de règlement du marché et modalités de financement

Budget de l'ETAT - L'unité monétaire est l'EURO. Marché à prix **révisable**.
Les règlements interviendront par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours à réception de la demande de paiement avec virement sur le compte figurant sur l'acte d'engagement.

4.9 Avance

Une avance de 20% est consentie selon les conditions d'application prévues aux articles R.2191-3 à R.2191-5 du code de la commande publique, y compris pour les lots où elle n'est pas obligatoire.

L'avance sera remboursée en une seule fois dès lors que le montant des prestations exécutées par le titulaire atteindra 65% du montant du marché.
Lorsqu'une partie du marché est sous-traitée après le dépôt de l'offre et avant le seuil des 65 % de prestations exécutées, l'avance est remboursée en conséquence.
L'avance n'est pas affectée par la mise en œuvre d'une clause de variation de prix. Une avance peut être versée, sur leur demande, aux sous-traitants dans les mêmes conditions que pour le titulaire.

Le droit à l'avance du sous-traitant est ouvert à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de démarrage des travaux, notifié au titulaire du marché ou de la notification de l'acte spécial par la personne publique.

4.10 Prestations similaires

En application des dispositions de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier au titulaire la réalisation de prestations similaires à celles qui lui sont confiées au titre du présent contrat. À cet effet, une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence pourra être engagée.

5 – Dossier de consultation

5-1 Composition du dossier de consultation

Le présent dossier de consultation est constitué des documents suivants :

- 1 règlement de consultation ;
- 1 cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;
- 1 acte d'engagement + annexe DPGF
- 1 cadre de mémoire technique ;
- 1 CCTP
- 1 Engagement de confidentialité
- 1 Planning prévisionnel
- Plans
- PGC

⚠ **Le CCTP, les plans de VRD, les schémas électriques, les synoptiques de distribution et le planning seront remis uniquement sur demande du candidat.**

Cette demande devra être envoyée par mail via la Plate-Forme des Achats de l'État en cliquant sur « question » puis « poser une question » et en joignant impérativement l'engagement de confidentialité dûment complété et signé.

5-2 Questions/réponses

Le candidat peut poser des questions sur la consultation via la Plate-Forme des Achats de l'Etat, https://www.marches-publics.gouv.fr/ *(n° de la consultation : SGAMI33-2020-62-TX ou lien direct ci-dessus – onglet 2 : « Question »)*.

Les questions peuvent être posées jusqu'à **5 jours** avant la date limite de remise de l'offre.
Au-delà, elles ne seront plus prises en compte.

L'administration répondra jusqu'à **3 jours** avant la date limite de remise des offres aux questions posées dans les délais.

5-3 Complément au dossier

L'administration se réserve le droit d'apporter, au plus tard **3 jours** avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier : un avis rectificatif sera alors publié via la Plate-Forme des Achats de

l'État (PLACE). Les candidats devront alors répondre au marché en tenant compte des corrections apportées, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si en cours de procédure, le délai de remise des candidatures est prorogé, les dispositions précédentes sont applicables en fonction de la nouvelle date limite de dépôt des plis.

5-4 Retrait du dossier

Le dossier de consultation est retiré de manière **dématérialisée** à l'adresse suivante :

https://www.marches-publics.gouv.fr/ *(*recherche rapide : n° de la consultation : SGAMI33-2020-62-TX)

ou par le lien direct suivant :

Phase d'accès public
https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=593473&orgAcronyme=g6l

En cas de difficulté technique de téléchargement, il peut également être remis gratuitement sur demande adressée par courriel à ; sgami-so-marches-travaux@interieur.gouv.fr ou par téléphone au 05.56.99.77.45

Lors du téléchargement du dossier de consultation, le candidat est invité à renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuelles précisions ou report de délais.

Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la Plateforme de dématérialisations lors du déroulement de la présente consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse électronique, ou en cas de suppression de ladite adresse électronique ou en cas de téléchargement anonyme.

Les candidats sont informés que le Pouvoir Adjudicateur utilise son profil d'acheteur via la Plateforme des Achats de l'État pour communiquer par écrit avec les candidats (envoi des réponses aux questions, informations sur les éventuelles modifications du DCE, éventuelles demandes de complément des candidatures, etc.)

Des courriels contenant un lien de téléchargement permettant à chaque candidat d'accuser réception et d'accéder au contenu de ces messages seront donc adressés aux candidats en provenant de l'adresse de messagerie suivante : nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr

Les candidats sont donc invités à :

- S'assurer que la configuration de leur boîte de messagerie permet de recevoir ce type de message ;

- Vérifier que ces courriels ne figurent pas dans le dossier « indésirable » ou « spam » ;

- Accuser réception de chacun de ces envois en cliquant le lien de téléchargement contenu dans le courriel.

6 – Présentation des candidatures et des offres

Pour une meilleure analyse de votre dossier nous vous demandons de bien vouloir dissocier les documents relatifs à votre candidature de ceux de votre offre.

Les candidats devront obligatoirement utiliser les trames des documents du DCE (AE, DPGF, cadre de mémoire technique) pour répondre à la présente consultation

6-1 Date limite de réception des offres

Les offres doivent parvenir via la plateforme au plus tard aux dates et heures indiquées en page 1 du présent document.

6-2 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de **6 mois** à compter de la date limite de réception des offres ou dans le cas d'une offre négociée, à compter de la date figurant sur l'acte d'engagement de l'offre négociée le cas échéant.

6-3 Présentation et contenu des candidatures

Avant de procéder à l'examen des candidatures, le pouvoir adjudicateur qui constate que des pièces dont la production étaient réclamées sont absentes ou incomplètes peut demander à tous les candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

En application de l'article R.2142-25 du code de la commande publique, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières d'un groupement est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences techniques requises pour l'exécution du marché.

▪ Documents à produire pour la candidature

En application des articles R.2143-3, R.2143-4 du code de la commande publique les candidats doivent fournir les documents relatifs à leur candidature et à leur offre, rédigés en langue française, ou accompagnés d'une traduction en français.

Chaque candidat aura à produire **un dossier complet** comprenant les pièces suivantes :

- **Engagement** : le candidat produit les pouvoirs des personnes habilitées à l'engager juridiquement ;

- **Redressement judiciaire** : le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ;

- **Attestation d'assurance** : les attestations d'assurance de l'année en cours des candidats en lien avec les travaux qu'il exécutera ;

- Lettre de candidature pour l'ensemble du groupement **(imprimé DC1**) : l'imprimé DC1 fera apparaître les différents membres du groupement avec l'indication du mandataire et la forme du groupement et comportera également l'ensemble des attestations sur l'honneur obligatoire. Le formulaire DC1 devra être complété et visé par l'ensemble des membres du groupement ;

- Lettre de candidature **pour chaque membre du groupement (imprimé DC2**) : le DC2 devra comporter le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaires propres aux réalisations sur les 3 dernières années. Les entreprises nouvellement créées qui ne sont pas en mesure de fournir les informations sur les 3 dernières années ne seront pas évincées sur ce simple fait. En cas d'incapacité à fournir les déclarations relatives aux chiffres d'affaires, le candidat produira une déclaration appropriée de banques.
Dans le cas d'un groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire.

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) mis à jour au 01/04/2019 disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME)."

- Dans le cas d'un groupement, fournir la **convention de groupement**,

- L'**engagement de confidentialité** dûment complétée, datée et signée qui devra être envoyée via la Plate-Forme des achats de l'État afin d'obtenir les documents complémentaires du DCE à savoir : **CCTP, les plans de VRD, les schémas électriques, les synoptiques de distribution et le planning**

- **Références similaires :** L'entreprise ou le groupement devra présenter une liste de travaux **similaires**,

- **Capacités techniques :** Présenter les qualifications techniques et professionnelles dont elle dispose.
Qualifications requises ou équivalentes : Qualifelec MGTI (moyen et gros tertiaire industrie) et E2 (étude, réalisation basse tension)

Nota : l'absence de référence relative à des missions de même nature n'est pas un motif en soi d'élimination de la candidature. Dans cette hypothèse, il appartient cependant au candidat de faire preuve de sa capacité par tout autre moyen à sa disposition.

Conformément à l'article R.2143-13 du code de la commande publique, les candidats sont informés qu'ils ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements demandés que le Pouvoir Adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, si les conditions suivantes sont réunies :

- Le candidat doit indiquer, dans le dossier de candidature, la liste des documents qui peuvent être obtenus par ce biais et les modalités de consultation de ce système et/ou d'accès à cet espace ;
- L'accès à ces documents est gratuit.

6-4 Documents à produire pour les offres

Les offres sont entièrement **rédigées en langue française**.

Les candidats devront produire un dossier complet sur la base duquel ils seront jugés et comprenant :

- l'acte d'engagement (ATTRI 1) dûment complété, tamponné, daté et signé avec en annexe : 1 DPGF ;

- la DPGF dûment complétée, tamponnée, daté et signé ;

- le cadre de mémoire technique dûment complété joint au présent DCE (deux feuilles maximum) ;

7 – Critères d'évaluation des offres – Négociations

7.1 Critères de sélection des offres

En application ~~de~~ l'article R.2152-1 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'autoriser les soumissionnaires à régulariser leur offre, si celle-ci est irrégulière, à l'exception des offres anormalement basses.

Dans le cas d'une suspicion d'offre anormalement basse, le soumissionnaire devra justifier son prix ou les coûts proposés dans son offre y compris pour la part du marché qu'il envisage de sous-traiter.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères pondérés suivants :

<table>
<tr><th colspan="3">Critères</th><th colspan="2">Pondération</th></tr>
<tr><td rowspan="3">1 -Critères techniques</td><td>Sous-critères</td><td>Pondération %</td><td>Pondération globale %</td><td>Support d'analyse</td></tr>
<tr><td>1-Cohérence des moyens humains et techniques ;
Organisation de l'équipe mettant en exergue les compétences requises ;
Fourniture des fiches produits des matériels et équipements proposés par le candidat conformément au CCTP</td><td>20</td><td rowspan="2">40</td><td rowspan="2">Cadre de mémoire technique</td></tr>
<tr><td>2- Organisation et méthodologie d'exécution des travaux ;
Compréhension et connaissance du dossier ;
Analyse des contraintes techniques du projet ;
Description de la méthodologie, des phasages des travaux ;
Fourniture d'un planning</td><td>20</td></tr>
<tr><td colspan="3">2- Prix</td><td>50</td><td>Annexe à l'acte d'engagement (DPGF)</td></tr>
<tr><td colspan="3">3 – Performance en matière de protection de l'environnement
Gestion des déchets et dispositions envisagées pour le traitement et la valorisation des déchets</td><td>10</td><td>Cadre de mémoire technique</td></tr>
</table>

7.2 Négociation avec les candidats

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant remis une offre conformément aux dispositions ~~de~~ l'article R.2123-5 du code de la commande publique.

Les éléments de la négociation pourront porter sur l'ensemble des éléments de l'offre.

La négociation pourrait se dérouler soit sous forme écrite, soit sous forme orale et confirmée par un écrit.

8 – Condition de dépôt des offres

Le dépôt des offres dématérialisé s'effectue sur le site de la Plate-Forme des Achats de l'Etat, https://www.marches-publics.gouv.fr/ - *onglet 3 : « Dépôt ».*

Lien direct de la consultation :
Phase d'accès public
https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=593473&orgAcronyme=g6l

Le soumissionnaire devra se référer aux « Conditions générales d'utilisation » et « Pré requis techniques », disponibles au bas de la page d'accueil, pour toute action sur ledit site. Un guide d'utilisation y est également disponible sous la rubrique « Aide » afin de faciliter le maniement de la plate-forme. Ces documents décrivant l'utilisation du site font partie intégrante du règlement de consultation.

Un message indique au soumissionnaire que l'opération de dépôt de la réponse a été réalisée avec succès, puis un accusé de réception lui est adressé par courrier électronique précisant la date et l'heure de réception. L'absence de message de confirmation de bonne réception ou d'accusé de réception électronique signifie au soumissionnaire que sa réponse n'est pas parvenue à l'administration.

Format des fichiers :

Le soumissionnaire est invité à :

- Utiliser les formats « doc. », « xls. », « pdf. », « ods. » et « odt. »;
- A ne pas utiliser certains formats, notamment les « exe » ;
- A ne pas utiliser certains outils, notamment les macros.

Des logiciels compatibles sont téléchargeables sur la plate-forme sous la rubrique « Outils informatiques » de l'onglet « Aide ».
Dans le cas d'un fichier incompatible avec les logiciels de l'administration, la personne publique se réserve le droit de demander au soumissionnaire l'envoi du document par tout moyen à sa convenance dans un délai de 48 heures suivant la demande de la personne publique.

10 – Renseignements complémentaires

Pour tous renseignements d'ordre administratif contacter :

Mme LEDAN Mélanie
Acheteur
SGAMI Sud-Ouest - Bureau de la commande publique
Téléphone : 05.56.99.77.45
Mail : melanie.ledan@interieur.gouv.fr

11 – Voies de recours

Instance chargée des procédures de recours *:*

Tribunal administratif
9 rue Tastet
33063 Bordeaux Cedex

tél. : 05-56-99-38-00 - télécopieur : 05-56-24-39-03
Mail : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable (CCIRA)de Bordeaux
DIRECCTE Nouvelle Aquitaine
Pôle C
118 cours du Maréchal Juin
TSA 10001
33075 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 56 69 27 45
Courriel : na.polec@dirrect.gouv.fr (préciser en objet : CCIRA de Bordeaux)